

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SANIMED

Siège social : Route de Gremda Km 10,5 - BP 68 Marquez Sahnoun 3012 Sfax- Tunisie

La société « SANIMED » publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 05 juin 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme Chiraz DRIRA et Mr Nizar BARKIA.

Bilan arrêté au 31 décembre 2017			
(Exprimé en dinars)			
ACTIFS	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
ACTIFS NON COURANTS :			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	IV.1	209 628	202 478
Amortissement des Immobilisations Incorporelles	IV.2	(167 301)	(139 679)
		42 328	62 799
Immobilisations Corporelles	IV.3	66 704 473	57 484 161
Amortissement des Immobilisations Corporelles	IV.4	(22 673 301)	(19 627 337)
		44 031 171	37 856 825
Immobilisations Financières	IV.5	3 448 062	3 210 282
Provisions	IV.6	(700 000)	(700 000)
		2 748 062	2 510 282
Total des Actifs Immobilisés		46 821 561	40 429 905
Autres Actifs non Courants	IV.7	303 479	736 566
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		47 125 039	41 166 472
ACTIFS COURANTS			
Stocks	IV.8	21 774 864	17 068 230
Provisions	IV.9	(979 192)	(55 833)
		20 795 673	17 012 397
Clients et Comptes Rattachés	IV.10	12 415 112	8 732 064
Provisions	IV.11	(1 528 891)	(1 528 891)
		10 886 220	7 203 173
Autres Actifs Courants	IV.12	6 855 961	4 590 140
Liquidités et Equivalents de Liquidités	IV.13	4 652 721	2 797 837
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		43 190 576	31 603 547
TOTAL DES ACTIFS		90 315 615	72 770 019

Bilan arrêté au 31 décembre 2017

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	IV.14	13 751 600	8 640 000
Réserves	IV.15	5 555 860	760 835
Résultats Reportés	IV.16	0	4 257 121
Autres Capitaux Propres	IV.17	13 439 460	64 631
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		<u>32 746 919</u>	<u>13 722 588</u>
Résultat de l'exercice		2 168 389	2 695 503
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		<u>34 915 308</u>	<u>16 418 091</u>
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	IV.18	24 787 452	18 543 702
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		24 787 452	18 543 702
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et Comptes Rattachés	IV.19	15 314 992	12 855 367
Autres Passifs Courants	IV.20	2 853 653	2 872 923
Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers	IV.21	12 444 209	22 079 937
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		30 612 855	37 808 227
TOTAL DES PASSIFS		55 400 307	56 351 928
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		90 315 615	72 770 019

Etat de résultat Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017**(Exprimé en dinars)**

DESIGNATION	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	38 140 272	32 350 462
Autres produits d'exploitation	V.2	315 321	111 909
Total des produits d'exploitation		38 455 593	32 462 371
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et des en-cours	V.3	(3 263 714)	(5 252 049)
Achats d'approvisionnements consommés	V.4	18 016 156	16 406 710
Charges de personnel	V.5	10 002 578	8 577 903
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	4 485 865	2 803 820
Autres charges d'exploitation	V.7	4 029 085	3 637 994
Total des charges d'exploitation		33 269 970	26 174 378
Résultat d'exploitation		5 185 623	6 287 993
Charges financières nettes	V.8	2 659 888	2 958 839
Produits des placements	V.9	106 919	47 868
Autres gains ordinaires	V.10	33 056	221 162
Autres pertes ordinaires	V.11	234 915	21 552
Résultat des activités ordinaires avant impôt		2 430 795	3 576 632
Impôt sur les bénéfices	V.12	262 406	700 407
Résultat des activités ordinaires après impôt		2 168 389	2 876 225
Eléments extraordinaires (Pertes)	V.13	0	180 722
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 168 389	2 695 503

SOCIETE SANIMED.SA

Etat des flux de trésorerie Arrêté au 31 décembre 2017 (exprimé en dinar tunisien)

Désignation	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		<u>2 168 389</u>	<u>2 695 503</u>
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		4 485 865	2 803 820
Reprise sur provisions		(55 833)	
Variations des :			
Stocks		(4 706 635)	(8 303 431)
Créances		(4 134 748)	(568 060)
Autres actifs		(2 311 221)	(3 566 394)
Fournisseurs et autres dettes		2 440 356	6 359 251
Quote-part subvention d'investissement		(10 772)	(10 772)
Transfert de charges			
Actualisation des placements		25 877	79 030
Cession d'immobilisations		0	(38 850)
Acquisitions des titres de placement	VI.10	(380)	(500 513)
Cessions des titres de placement	VI.11	200 000	104
Blocages de fonds et financements	VI.12	(21 243 051)	(15 701 580)
Débloques de fonds et financements	VI.13	22 663 541	17 760 296
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>(451 611)</u>	<u>1 008 403</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants			
	VI.1	(9 227 461)	(7 451 241)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières			
	VI.2	(241 551)	(178 771)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
	VI.3	3 771	9 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissements		<u>(9 465 241)</u>	<u>(7 621 013)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement suite à la libération du capital			
		17 145 600	0
Dividendes et autres distributions			
		(806 000)	0
Encaissements provenant des emprunts bancaires			
	VI.4	18 757 644	6 000 000
Encaissements des billets de trésorerie			
	VI.5	11 000 000	34 000 000
Remboursements des billets de trésorerie			
	VI.6	(21 000 000)	(31 000 000)
Encaissements provenant des emprunts leasing			
	VI.7	203 528	1 557 830
Remboursements des emprunts bancaires			
	VI.8	(11 302 507)	(5 136 534)
Remboursements des emprunts leasing			
	VI.9	(579 348)	(473 321)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>13 418 917</u>	<u>4 947 974</u>
Variation de trésorerie		<u>3 502 065</u>	<u>(1 664 635)</u>
Trésorerie au début de l'exercice		<u>(2 589 342)</u>	<u>(924 707)</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	VI.14	<u>912 723</u>	<u>(2 589 342)</u>

Notes aux états financiers

Les états financiers de la société SANIMED sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n°96-112 du 31 Décembre 1996. Les principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes ont été respectés lors de l'élaboration des états financiers.

Les présents états financiers relatifs à la période allant du 01er janvier 2017 au 31 décembre 2017 totalisant au bilan 90 315 615 dinars et dégagant un résultat positif de 2168 389 dinars sont arrêtés par le conseil d'administration de la société.

I- Présentation de la société :

La Société «SANIMED» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 27 avril 1998. Son capital s'élève au 31 décembre 2017 à 13 751 600 DT divisé en 12 400 000 actions de valeur nominale de 1,109 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation des articles sanitaires en céramique.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Aouebed du gouvernorat de Sfax.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

II- Les faits marquants de l'exercice :

Au cours de l'exercice 2017, la procédure d'introduction de la société au marché alternatif de la bourse a été achevée.

III- Les principes, règles et méthodes comptables

III.1- Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en dinar tunisien.

III.2- Les immobilisations et amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

* Concessions, marques et brevets	33%
* Logiciels	15%, 20% et 33%
* Constructions	5% et 10%
* AAI constructions	2.5%, 5% et 10%

* Matériel et outillage industriel	5%, 10%, 15% et 20%
* Installations techniques ,matériels et outillages ind	10%
* Installations techniques	5% et 10%
* Matériel de transport	20% et 33%
* Matériel de transport à statut juridique particulier	20% et 33%
* Autres matériels roulants	10%, 20%, 25% et 33%
* Mobilier et matériel de bureau	10% et 15%
* Matériel informatique	10%, 15% et 33%
* Equipement de climatisation	10% et 33%
* Autres immobilisations corporelles	5% et 10%

A partir de l'exercice 2008, la société a adopté l'approche patrimoniale pour la comptabilisation des immobilisations acquises par voie de Leasing.

III.3- Les emprunts :

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

III.4- La comptabilisation des immobilisations acquises en leasing :

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III.5- La valorisation des stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

☐ Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liées au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;

- ☒ Les stocks de moules sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production.
 - ☒ Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré.
 - ☒ Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
 - ☒ Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.
- Conformément aux dispositions du paragraphe 29 de la NCT 4 relative aux stocks, la méthode choisie par la société pour la comptabilisation des flux d'entrées et de sorties des stocks est la méthode de l'inventaire intermittent.

III.6- La comptabilisation des revenus :

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

III.7- La comptabilisation des opérations en monnaies étrangères :

Conformément aux dispositions du paragraphe 06 de la NCT 15 relative aux opérations en monnaie étrangère, les actifs, passifs, et charges résultant d'une opération en monnaie étrangère sont convertis en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date. A la date de clôture, les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture et la différence de change est inscrite au compte gain ou perte de change.

IV- Notes sur le bilan

	31/12/2017	31/12/2016
Note IV.1 Immobilisations incorporelles :	209 628	202 478
* Logiciels	208 088	200 938
* Concessions, Marques Et Brevets	1 540	1 540
Note IV.2 Amortissement des immobilisations incorporelles :	(167 301)	(139 679)
* Amortissement Logiciel	(165 760)	(138 139)
* Amortissements Concessions Marques Et Brevets	(1 540)	(1 540)
Note IV-3 Immobilisations corporelles :	66 704 473	57 484 161
* Terrains	3 497 022	3 497 022
* Constructions	12 848 189	12 388 758
* Constructions à Statut Juridique Particulier	1 333 835	1 333 835
* Agencements & Aménagements	2 071 073	1 589 895
* Installations Techniques	2 858 773	2 858 773
* Matériel Industriel	32 486 654	27 424 796
* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	279 599	279 599
* Outillages Industriels	3 477 470	1 832 270
* Matériel de Bureau	452 101	418 900

* Matériel de Transport	3 429 809	2 547 504
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	1 871 079	1 902 415
* Matériel Informatique	341 196	292 492
* Autres Immobilisations	351 259	255 922
* Equipements -Climatisation-	140 179	117 831
* Constructions en Cours	1 239 559	382 755
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	26 674	237 823
* Matrices en Cours	0	122 982
* Matériel de Transport en Cours	0	588

Note IV.4 Amortissements des immobilisations corporelles :

* Amortissements Matériel de Transport	(2 331 267)	(1 957 619)
* Amortissements Matériel de Transports à Statut Juridique Particulier	(867 822)	(686 960)
* Amortissements Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	(80 074)	(54 977)
* Amortissements Matériel Informatique	(263 844)	(210 140)
* Amortissements Constructions	(3 586 737)	(2 967 206)
* Amortissements Construction à Statut Juridique Particulier	(102 224)	(35 532)
* Amortissements Matériel Industriel	(11 896 212)	(10 597 218)
* Amortissements Installation Technique	(1 496 383)	(1 385 373)
* Amortissements Outillage Industriel	(484 762)	(411 827)
* Amortissements Agencement & Aménagement	(1 106 348)	(920 982)
* Amortissements Equipement - Climatisation	(90 767)	(84 641)
* Amortissements Matériel de Bureau	(193 788)	(157 871)
* Amortissements Autres Immobilisations	(173 074)	(156 988)

Note IV.5 Immobilisations financières :

* Titres de Participation	2 655 550	2 655 550
* Dépôts et Cautionnements	2 070	5 841
* Avance / Consommation Electricité	129 189	120 049
* Avance / Consommation Gaz	276 342	276 342
* Avance / Consommation SONEDE	2 500	2 500
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	150 000	150 000
* Fonds de Garantie BH	232 411	0

• Conformément à l'article 5 du contrat pour la fourniture de gaz naturel N°91170 conclu avec la STEG en date du 27 septembre 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.

De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

• Conformément à l'article 8 du contrat pour la fourniture de l'énergie électrique en moyenne tension N°91165 conclu avec la STEG en date du 16 juin 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.

De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

En ce qui concerne l'avance sur consommation de la SONEDE, il s'agit d'une caution sur les compteurs, de ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la SONEDE qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

• Conformément à l'article 12 du contrat d'affacturage conclu avec l'UNIFACTOR en date du 10 février 2014, le fond de garantie correspond aux prélèvements de 10% opérés sur les créances achetées. Ce fond constitue un gage en numéraire pouvant servir à tout moment à couvrir la position débitrice de SANIMED dans les livres de l'UNIFACTOR.

De ce fait, ce fond de garantie constitue une caution au nom de l'UNIFACTOR qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

Tableau détaillé des titres de participation

Désignation	Au 31/12/2016	Acquisition / Libérations	Cessions	Au 31/12/2017	Provisions	VCN au 31/12/2017	% de détention
MOBILFLEX	610 000	0	0	610 000	0	610 000	30,50%
SOTES	60 550	0	0	60 550	0	60 550	10%
UTIME	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,14%
SOMOSAN	575 000	0	0	575 000	0	575 000	4,67%
TP INCOME LIBYE	1 400 000	0	0	1 400 000	700 000	700 000	9,92%
Total	2 655 550	0	0	2 655 550	700 000	1 955 550	

Nous n'avons pas constaté une provision sur les titres détenus dans le capital des sociétés SOMOSAN et MOBILFLEX pour les raisons suivantes :

* SOMOSAN : Un plan de restructuration de la société est en cours d'élaboration prévoyant notamment le rééchelonnement des dettes bancaires et la compression des charges d'exploitation ainsi que l'obtention de l'engagement du gouvernorat de Gafsa pour la connexion du site de production au réseau du Gaz naturel.

* MOBILFLEX : L'évaluation du patrimoine de la société a dégagé une plus-value de l'ordre de 287 508 dinars.

Note IV.6 Provisions sur immobilisations financières : (700 000) (700 000)

* Provisions sur Titres de Participation (700 000) (700 000)

Note IV.7 Autres actifs non courants : 303 479 736 566

* Charges à Répartir 1 287 038 1 287 038

* Résorptions Charges à Répartir (983 559) (550 472)

La résorption des charges à répartir au titre de l'exercice 2017 s'élève à 433 088 dinars.

La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire.

Les activités dont lesquelles la société est engagée ainsi que les taux de résorption des charges à répartir se détaillent comme suit :

Désignation	Montant capitalisé en 2017	Montant capitalisé avant 2017	Taux	Résorption 2017
OPTIMISATION FORMULE EMAIL VC ET GF		13 319	33%	3 930
ASSISTANCE COULAGE CUVETTES EN UNE SEULE COULE		36 399	33%	12 102
Foire 2014		368 196	50%	0
Foire FRUNKFURT		105 015	33%	35 001
Foire 2016		279 961	50%	139 981
Frais d'introduction en bourse		484 148	50%	242 074
Total	0	1 287 038		433 088

Note IV.8 Stocks : **21 774 864** **17 068 230**

* Stock - Matières Premières & Consommables	6 036 156	4 909 000
* Stock - Moules	775 684	659 333
* Stock - Emballages	327 194	241 203
* Stock - Produits En Cours	848 144	711 034
* Stock - Produits Finis	13 397 027	10 270 423
* Stock - Marchandises	390 659	277 236

Note IV.9 Provisions sur stocks : **(979 192)** **(55 833)**

* Provisions sur Stock - Produits Finis	(979 192)	(55 833)
---	-----------	----------

Note IV.10 Clients et comptes rattachés : **12 415 112** **8 732 064**

* Clients Ordinaires	10 071 796	7 048 180
* Clients Effets à Recevoir	814 424	154 993
* Clients Douteux	1 528 891	1 528 891

Note IV.11 Provisions pour dépréciation des clients : **(1 528 891)** **(1 528 891)**

* Provisions pour Dépréciation des Clients & Comptes Rattachés	(1 528 891)	(1 528 891)
--	-------------	-------------

Note IV.12- Autres actifs courants : **6 855 961** **4 590 140**

* Prêts au Personnel	172 841	205 929
* Fournisseurs, Ristournes à Obtenir	147 680	124 204
* Etat et Collectivités Publiques (Actifs)	1 876 625	536 001
* Débiteurs Divers	4 658 816	3 724 007

Note IV.13 Liquidités et équivalents de liquidités : **4 652 721** **2 797 837**

* Banques	1 926 193	75 896
-----------	-----------	--------

* Caisse	9 863	11 227
* Blocage de Fonds	0	238 652
* MAC Actions SOMOCER	0	2
* Actions SICAV FIDELITY	11 766	11 283
* STB Finance (Titres STB)	61 928	67 223
* MAXULA BOURSE actions SOMOCER	132 323	180 007
* Droit Attribution SOMOCER	0	0
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000	90 000
* Intérêt Courus Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	23 907	18 507
* Intérêt Courus Billet Trésorerie AB CORPORATION	115 000	75 000
* Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000	500 000
* Billet Trésorerie SOMOCER	300 000	500 000
* Chèques en Caisse	1 034 519	978 929
* Chèques à L'encaissement	134 085	24 050
* Effets à L'Encaissement	0	10 291
* Effets à L'Escompte	313 138	16 772

Conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NCT 7 relative aux placements, les actions détenues par MAC SA, STB FINANCE et MAXULA BOURSE ainsi que les billets de trésorerie au nom de la société SOPPEC INVEST et AB CORPORATION et SOMOCER constituent des placements à court terme du fait que la société n'a pas l'intention de les conserver pendant plus d'un an.

Notons que le fait de les détenir pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause ses classements si l'intention n'a pas changé.

Lors de leurs acquisitions, les placements sont comptabilisés à leur coût Conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la NCT 7 relative aux placements.

A la date de clôture les placements à court terme sont évalués :

-à la valeur du marché qui correspond au cours en bourse moyen pondéré du mois de décembre pour les titres cotés en bourse.

-au coût d'acquisition pour les billets de trésorerie.

Les plus ou moins- value dégagée des placements côtés très liquide sont portés en résultat. Les moins-values des autres placements font l'objet de provisions.

<i>Désignation</i>	Au 31/12/2016	Acquisitions ou souscriptions	Cessions / Remboursement	Reclassement	Actualisation	Au 31/12/2017
* MAC Actions SOMOCER	2				(1)	0
* SICAV FIDELITY	11 283	380			103	11 766
* STB FINANCE (Titres STB)	67 223				(5 295)	61 928
* MAXULA BOURSE actions SOMOCER	180 007				(47 684)	132 323
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000					90 000
* Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000					500 000
* Billet Trésorerie SOMOCER	500 000		200 000			300 000
	1 348 515	380	200 000	0	(52 877)	1 096 018

*** Actions détenues par « MAC SA »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2017
FIDELITY SICAV	50	104,808	105,057	5 252
FIDELITY SICAV	2	102,764	105,057	210
FIDELITY SICAV	51	104,401	105,057	5 358
FIDELITY SICAV	5	102,682	105,057	525
FIDELITY SICAV	4	95,089	105,057	420
	112			11 766

*** Actions détenues par « STB FINANCE »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2017
STB	17 250	5,8	3,590	61 928
	17 250			61 928

*** Actions détenues par « MAXULA BOURSE »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2017
SOMOCER	119 210	2,025	1,110	132 323
	119 210			132 323

Le compte « blocage de fonds » est présenté au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités car il s'agit d'un chèque versé sans mention de date facilement convertible en liquidité par simple mention de date.

Les comptes « MAC actions SOMOCER », « STB FINANCE, Titres STB », « MAXULA BOURSE actions SOMOCER », « billets de trésorerie SOPPEC INVEST », « billets de trésorerie AB CORPORATION », « intérêts courus billets de trésorerie SOPPEC INVEST » et « intérêts courus billets de trésorerie AB CORPORATION » sont présentés au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités dans la mesure où ils correspondent à des placements à court terme très liquide facilement convertibles en un montant connu de liquidités et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

* Total des actifs	90 315 615	72 770 019
	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>

Note IV.14 Capital social :	13 751 600	8 640 000
* Capital Social	13 751 600	8 640 000

Le capital social de notre société s'élève à 13 751 600 dinars divisé en 12 400 000 actions de valeur nominale

1.109 dinar entièrement libérées.

Note IV.15 Réserves :	5 555 860	760 835
* Réserve Légale	1 108 467	760 835
* Réserves facultatives	4 447 393	0
Note IV.16 Résultats reportés :	0	4 257 121
* Résultats Reportés	0	4 257 121
Note IV.17 Autres capitaux propres :	13 439 460	64 631
* Subventions d'Investissement	53 860	64 631
* Primes d'émission	13 385 600	0

La société a encaissé au cours des exercices 2013 deux subventions d'investissements pour un montant de 58 685 et 49 034 dinars. les subventions d'investissement sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives aux immobilisations acquises.

Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissements. Les conditions relatives à ces subventions d'investissements sont respectées par la société.

Nature des subventions d'investissements	Date Acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. Antérieurs	VCN au 31/12/2016	Dotations aux amort.	Amort. cumulés	VCN au 31/12/2017
I.T.P	15/01/2013	6,67%	58 685	23 475	35 210	5 869	29 344	29 341
2ème Plan de mise à niveau	06/05/2013	6,67%	49 034	19 613	29 421	4 903	24 516	24 518
Total			107 719	43 088	64 631	10 772	53 860	53 859

* Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2017 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Réserves légales	Résultats reportés	Réserves facultatives	Subvention d'investissement	Subvention d'inv. inscrite au résultat	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2016	8 640 000	0	760 835	4 257 121	0	107 719	(43 088)	2 695 503	16 418 091
Affectation de résultat 2016	1 351 600		347 631	(4 257 121)	4 447 393			(1 889 503)	0
Distribution de dividendes								(806 000)	(806 000)
Augmentation de capital en numéraires	3 760 000	13 385 600							17 145 600
Amortissements subventions							(10 772)		(10 772)
Résultat au 31/12/ 2017								2 168 389	2 168 389
Solde au 31/12/2017	13 751 600	13 385 600	1 108 466	0	4 447 393	107 719	(53 860)	2 168 389	34 915 308

Le résultat par action (bénéfice) 2017 = 2 155 567 / 13 438 267 = 0,160 dinars.

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
Nombre moyen pondéré d'actions	13 438 267	8 640 000
Résultat net	2 168 389	2 695 503
Résultat par action	0,161	0,312

Le restant sur les fonds propres disponibles au 31/12/2013 conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finances 2013-54 du 30/12/2013 totalisent 1 861 622 dinars. et qui se détaillent comme suit :

Réserves légales	304 008
Résultats reportés	1 557 614
Total des fonds propres régis par le paragraphe 7 de l'article 19 de de la loi de finance 2013-54	1 861 622

Note IV.18 Emprunts :	24 787 452	18 543 702
* Emprunt - BIAT	302 479	500 829
* Emprunt - BH	2 197 901	2 441 740
* Emprunt - STB	10 195 044	1 539 530
* Emprunt - BTK	2 443 192	3 142 156
* Emprunt - BFT	81 562	221 278
* Emprunt - BNA	1 436 458	1 686 458
* Emprunt - ATB	2 733 333	6 000 000
* Emprunt - BT	736 667	996 667
* Emprunt - UIB	3 000 000	0
* Emprunt - ATL Leasing	313 000	396 909
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	9 997	17 772
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	194 686	301 416
* Emprunt - Al WIFACK Leasing	1 063 680	1 298 946
* Emprunt - HANNIBAL Leasing	27 809	0
* Emprunt - Recette des Finances	51 644	0

Tableau détaillé des emprunts

Emprunts	Solde au 31-12-2016			Mouvements de la période		Solde au 31-12-2017		
	Total début de la période	Echéance à + 1 an	Echéance à - 1 an	Acquisitions	Règlements échéances	Total fin de la période	Echéances à + 1 an	Echéances à - 1 an
STB 400 MDT	85 714	0	85 714	0	57 143	28 571	0	28 571
STB 600 MDT	128 571	0	128 571	0	85 714	42 857	0	42 857
STB 2 150 MDT	1 612 500	1 224 306	388 194	0	358 333	1 254 167	865 972	388 194

STB 143MDT	107 250	81 431	25 819	0	23 833	83 417	57 597	25 819
STB 189 MDT	141 750	107 625	34 125	0	31 500	110 250	76 125	34 125
STB 88 MDT	66 000	50 111	15 889	0	14 667	51 333	35 444	15 889
STB 48 MDT	36 000	27 333	8 667	0	8 000	28 000	19 333	8 667
STB 82 MDT	64 174	48 725	15 449	0	14 261	49 913	34 464	15 449
BH 1 820 MDT	27 041	0	27 041	0	27 041	0	0	0
BH 2 500 MDT	2 500 000	2 441 740	58 260	0	58 260	2 441 740	2 197 901	243 839
BIAT 950 MDT	15 174	0	15 174	0	15 174	0	0	0
BIAT 1 100 MDT	699 388	500 829	198 558	0	198 558	500 829	302 479	198 350
BNA 1 100 MDT	1 054 167	905 208	148 958	0	137 500	916 667	767 708	148 958
BT 800 MDT	786 667	613 333	173 333	0	160 000	626 667	453 333	173 333
BNA 400 MDT	387 500	337 500	50 000	0	50 000	337 500	287 500	50 000
BNA 300 MDT	300 000	262 500	37 500	0	37 500	262 500	225 000	37 500
BT 500 MDT	491 667	383 333	108 333	0	100 000	391 667	283 333	108 333
BNA 200 MDT	200 000	181 250	18 750	0	18 750	181 250	156 250	25 000
BTK 1 200 MDT	450 030	233 372	216 658	0	199 992	250 038	33 380	216 658
BTK 1 500 MDT	1 217 428	1 038 852	178 576	0	164 441	1 052 987	860 647	192 340
BTK 2 700 MDT	2 191 370	1 869 933	321 437	0	295 993	1 895 376	1 549 165	346 211
ATB 3 000 MDT	3 000 000	3 000 000	0	6 000 000	9 000 000	0	0	0
BFT 850 MDT	372 637	221 278	151 359	0	139 716	232 921	81 562	151 359
ATB 3 000 MDT (2)	3 000 000	3 000 000	0	0	66 667	2 933 333	2 733 333	200 000
STB 6 000 MDT	0	0	0	6 000 000	0	6 000 000	5 526 108	473 892
STB 3 580 MDT	0	0	0	3 580 000	0	3 580 000	3 580 000	0
UIB 3 000 MDT	0	0	0	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	0
Total emprunts bancaires	18 935 027	16 528 659	2 406 368	18 580 000	11 263 043	26 251 983	23 126 637	3 125 346
ATD SICAR	10 000 000	10 000 000	0	11 000 000	21 000 000	0	0	0
Recette finances	0	0	0	177 644	54 000	123 644	51 644	72 000
Leasing	2 581 549	2 015 043	566 506	203 528	579 348	2 205 728	1 609 171	596 557
Total	31 516 576	28 543 702	2 972 874	29 961 172	32 896 392	28 581 355	24 787 452	3 793 903

Tableau détaillé des emprunts leasing :

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Echéance à – d'1 an	Echéance entre 1 et 5 ans	Total des paiements restants au 31/12/2017	Charges d'intérêts à payer	V. actualisée des paiements restants
2013	356 950	Matériel et outillage	49 913	0	0	0	0	0
2013	369 980	Matériel et outillage	22 025	0	0	0	0	0
2013	445 990	Matériel et outillage	38 398	0	0	0	0	0
2013	390 370	Matériel de transport	134 648	0	0	0	0	0
2013	397 050	Matériel de transport	31 037	0	0	0	0	0
2014	407 200	Matériel de transport	177 134	40 429	7 118	47 547	2 098	49 645
2014	434 540	Matériel et outillage	40 067	9 086	5 713	14 799	1 079	15 878
2014	413 520	Matériel et outillage	71 197	16 446	4 339	20 785	1 066	21 851

2014	428 550	Matériel et outillage	37 697	8 639	4 625	13 264	874	14 138
2014	484 580	Matériel de transport	37 219	4 584	0	4 584	63	4 647
2014	503 370	Matériel de transport	124 210	27 694	25 338	53 032	2 271	55 303
2014	446 830	Matériel et outillage	39 867	8 842	8 050	16 892	1 466	18 358
2014	446 820	Matériel et outillage	61 739	13 693	12 466	26 159	4 127	30 286
2014	446 140	Matériel de transport	47 197	10 406	9 422	19 829	1 611	21 440
2015	509 750	Matériel et outillage	30 000	6 436	9 102	15 539	1 856	17 395
2015	454 750	Matériel de transport	68 135	14 820	16 256	31 076	1 782	32 858
2015	506200008	Matériel et outillage	39 869	7 775	9 997	17 772	7 349	25 121
2015	517 920	Matériel de transport	43 699	9 339	13 102	22 441	1 912	24 353
2015	515 390	Matériel et outillage	26 260	5 649	8 033	13 682	2 399	16 081
2015	512 920	Matériel et outillage	44 845	9 679	12 649	22 328	2 183	24 511
2015	526 550	Matériel de transport	28 830	6 103	9 150	15 253	1 763	17 016
2015	529 360	Matériel et outillage	117 068	24 533	39 029	63 562	2 515	66 077
2015	478 850	Matériel et outillage	52 559	11 010	17 493	28 502	3 257	31 759
2015	504 610	Matériel de transport	80 063	16 001	35 073	51 074	5 836	56 910
2015	205 270	Matériel de transport	422 439	84 441	184 619	269 060	30 149	299 209
2016	567 600	Matériel et outillage	34 920	6 848	16 788	23 637	3 894	27 531
2016	478 830	Matériel de transport	52 900	10 422	24 885	35 308	4 845	40 153
2016	582 150	Matériel et outillage	46 000	8 829	24 215	33 044	5 413	38 457
2016	215 600	Construction	1 240 000	150 825	879 060	1 029 886	297 111	1 326 997
2016	537 800	Matériel de transport	37 345	10 880	19 351	30 231	2 975	33 206
2016	601 810	Matériel et outillage	56 000	19 188	13 795	32 982	2 425	35 407
2016	589 190	Matériel de transport	61 895	14 958	30 251	45 209	6 584	51 793
2016	606 040	Matériel et outillage	22 050	4 033	13 533	17 567	3 576	21 143
2017	646 110	Matériel de transport	58 070	10 029	43 362	53 391	9 816	63 207
2017	650 770	Matériel de transport	60 070	10 341	45 687	56 028	10 207	66 235
2017	594 120	Matériel et outillage	50 149	8 591	38 859	47 450	10 230	57 680
2017	489 560	Matériel et outillage	35 239	6 008	27 809	33 817	7 307	41 124
Total			3 620 753	596 557	1 609 171	2 205 728	440 039	2 645 767

Note IV.19: Fournisseurs et comptes rattachés :

15 314 992

12 855 367

* Fournisseurs

9 869 151

8 573 159

* Fournisseurs Effets à Payer

5 445 841

4 282 208

Note IV.20 : Autres passifs courants :

2 853 653

2 872 923

* Personnel, Rémunérations Dues

1 981 909

1 436 491

* Etat et Collectivités Publiques (Passif)

837

1 132

* Actionnaires dividende à payer

393 848

0

* Charges à Payer

477 059

1 435 300

Note IV.21 : Concours bancaires :	12 444 209	22 079 937
* Crédits de Financement Stocks	2 290 000	1 960 000
* Crédits de Financement Export	3 257 065	2 189 000
* MCNE STB	1 109 514	1 211 740
* Échéances à Moins d'un an / Dettes à long terme	3 721 904	12 972 874
* Crédit Recette de Finances	72 000	0
* Intérêts Courus	204 395	189 858
* Découvert Mobilisé UIB	766 000	0
* Découvert Mobilisé BTK	0	130 000
* Découvert Mobilisé STB	0	250 000
* Découvert Mobilisé BH	0	500 000
* Découverts Bancaires	1 023 333	2 676 465
* Total des capitaux propres et passifs	90 315 615	72 770 019
Note V.1 : Revenus :	38 140 272	32 350 462
* Chiffre d'Affaires Local	25 164 286	23 942 688
* Chiffre d'Affaires à L'Exportation	12 975 986	8 407 774
Note V.2 : Autres produits d'exploitation :	315 321	111 909
* Produits des Autres Activités	248 717	101 138
* Quotes-Parts des Subvention d'investissement	10 772	10 772
* Reprise sur provisions	55 833	0
Note V.3 : Variation des stocks des produits finis et des encours	(3 263 714)	(5 252 049)
* Variation des Stocks des produits finis et des encours	(3 263 714)	(5 252 049)
Note V.4 : Achats d'approvisionnements et MP consommés :	18 016 156	16 406 710
* Achats de Matières Premières	10 907 153	10 705 493
* Achats Autres Fournitures Consommables	3 638 817	4 735 247
* Variations des Stocks de Matières et Fournitures	(1 442 920)	(3 051 382)
* Achats de Marchandises	813 343	227 309
* Achat non Stocké	4 099 764	3 790 044
Note V.5 : Charges de personnel	10 002 578	8 577 903
* Salaires et Autres Charges	8 340 103	7 249 071
* Charges Sociales Légales	1 662 475	1 328 832
Note V.6 : Dotations aux amortissements et aux provisions	4 485 865	2 803 820
* Dotations aux Amortissements	3 506 674	2 803 820
* Dotations aux Provisions	979 192	0

Note V.7 : Autres charges d'exploitation :	4 029 085	3 637 994
* Locations	287 595	178 644
* Entretien & Réparations	511 907	539 625
* Assurances	194 569	245 412
* Etudes, Recherches et Divers Services	347 215	285 893
* Publicités	150 461	232 829
* Dons	100 267	75 230
* Transports et Déplacements	977 355	884 768
* Réceptions	117 918	84 137
* Frais de Communication	102 011	87 923
* Commissions Bancaires	350 387	223 884
* Jetons de Présence	120 000	75 000
* Impôts et Taxes	323 899	251 481
* Charges Immobilisées	(11 335)	(46 342)
* Achats non Stockés	456 836	519 509
Note V.8 Charges financières nettes :	2 659 888	2 958 839
* Intérêts des Emprunts	2 004 845	1 641 349
* Intérêts d'Escomptes Bancaires	377 581	322 543
* Pertes Liées à des Participations	54 929	79 031
* Intérêts sur Financement Devises BTK	0	0
* Intérêts Financement Export	122 962	108 951
* Intérêts Financement Stock	110 226	99 704
* Intérêts MCNE	160 194	87 160
* Echelles d'Intérêts	176 537	169 198
* Intérêts Billet de Trésorerie	(593 489)	8 895
* Intérêts Découvert Mobilisé UIB	9 600	0
* Intérêts Découvert Mobilisé BTK	0	2 047
* Intérêts Découvert Mobilisé STB	(2 419)	11 414
* Intérêts Découvert Mobilisé BH	48 383	9 144
* Intérêts des Obligations Cautionnées	31 924	2 950
* Intérêts FACTORING	18 335	50 849
* Pertes de Change	1 049 069	568 274
* Intérêts de Retard Impayés	67 469	122 155
* Gain de Change	(976 259)	(324 826)
Note V.9 Produits des placements :	106 919	47 868
* Produits des billets de trésorerie	102 573	47 400
* Autres Produits	4 346	468
Note V.10 Autres gains ordinaires :	33 056	221 162
* Autres Gains	33 056	221 162
Note V.11 Autres pertes ordinaires :	234 915	21 552
* Autres Pertes Ordinaires	234 915	21 552

Note V.12 Impôts sur les bénéfices :	262 406	700 407
* Impôts sur les bénéfices	262 406	700 407
Note V.13 Eléments extraordinaires :	0	180 722
* Contribution conjoncturelle 2016	0	180 722
Note VI.1 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisation Corp et Incorp. :	(9 227 461)	(7 451 241)
* Logiciels	(7 150)	(55 696)
* Constructions	(459 431)	(356 654)
* Constructions à Statut Juridique Particulier	0	(1 333 835)
* Agencements & Aménagements	(481 178)	(525 405)
* Installations Techniques	0	(437 625)
* Matériel Industriel	(5 061 858)	(4 049 331)
* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	0	(57 255)
* Outillages Industriels	(1 645 200)	(269 914)
* Matériel de Bureau	(33 202)	(90 828)
* Matériel de Transport	(882 305)	(70 641)
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	31 336	(262 717)
* Matériel Informatique	(48 704)	(56 038)
* Autres Immobilisations	(95 338)	(13 451)
* Equipements -Climatisation-	(22 348)	(8 670)
* Constructions en Cours	(856 803)	236 057
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	211 149	788 441
* Matrices en cours	122 982	(122 982)
* Matériel de Transport en Cours	588	(588)
* Charges à Répartir	0	(764 109)
Note VI.2 Décaissements affectés à l'acquisition d'Immobilisations Financières :	(241 551)	(178 771)
* Dépôts et Cautionnements	0	(4 271)
* Avance / Consommation Electricité	0	(24 889)
* Avance / Consommation Gaz	(9 139)	(32 998)
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	0	(116 614)
* Fonds de Garantie BH	(232 411)	0
Note VI.3 Encaissements provenant de la cession d'Immobilisations financières :	3 771	9 000
* Avance / Consommation Electricité	3 771	9 000
Note VI.4 Encaissements provenant des Emprunts Bancaires :	18 757 644	6 000 000
* Emprunt ATB	6 000 000	6 000 000
* Emprunt STB	9 580 000	0
* Emprunt UIB	3 000 000	0
* Emprunt Recette de Finances	177 644	0

Note VI.5 Encaissements des billets de trésorerie :	11 000 000	34 000 000
* Encaissements des Billets de Trésorerie	11 000 000	34 000 000
Note VI.6 Remboursements des billets de trésorerie :	(21 000 000)	(31 000 000)
* Remboursements des Billets de Trésorerie	(21 000 000)	(31 000 000)
Note VI.7 Encaissements provenant des Emprunts Leasing :	203 528	1 557 830
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	50 149	96 965
* Emprunt - ATL Leasing	118 140	220 866
* Emprunt - Al WIFACK Leasing	0	1 239 999
* Emprunt - HANNIBAL	35 240	0
Note VI.8 Remboursements des emprunts bancaires :	(11 302 507)	(5 136 534)
* Emprunt - BIAT	(213 732)	(344 538)
* Emprunt - BH	(85 301)	(313 050)
* Emprunt - STB	(593 451)	(593 451)
* Emprunt - BTK	(660 426)	(576 148)
* Emprunt - BFT	(139 716)	(151 340)
* Emprunt ATB	(9 066 667)	(3 000 000)
* Emprunt BT	(260 000)	(21 667)
* Emprunt BNA	(243 750)	(58 333)
* Emprunt Recette de Finances	(54 000)	(164 142)
* Intérêts Courus	14 537	86 136
Note VI.9 Remboursements des emprunts Leasing :	(579 348)	(473 321)
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	(179 734)	(185 067)
* Emprunt - ATL Leasing	(177 148)	(137 802)
* Emprunt - Al WIFACK Leasing	(213 937)	(143 954)
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	(7 107)	(6 498)
* Emprunt - HANNIBAL LEASE	(1 422)	0
Note VI.10 Acquisitions des titres de placement :	(380)	(500 513)
* MAC Actions FIDELITY	(380)	(513)
* Billet de trésorerie SOMOCER	0	(500 000)
Note VI.11 Cessions des titres de placement :	200 000	104
* Cession Titres MAC Actions FIDELITY	0	104
* Billet de trésorerie SOMOCER	200 000	0
Note VI.12 Blocages de Fonds et Financements :	(21 243 051)	(15 701 580)
* Blocage de Fonds	(3 031 870)	(1 987 140)
* Crédits de Gestion	(18 211 181)	(13 714 440)

Note VI.13 Déblocages de Fonds et Financements :	22 663 541	17 760 296
* Déblocage de Fonds	3 270 522	1 750 116
* Crédits de Gestion	19 393 019	16 010 180
Note VI.14 Trésorerie à la clôture de l'exercice :	912 723	(2 589 342)
* Banques	902 860	(2 600 569)
* Caisse	9 863	11 227

VII - Informations Sur Les Parties Liées :

VII.1 Ventes – Clients :

Les ventes TTC réalisées avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2017 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
* Société SANITEC	359 962	320 540
* Société SANIMEUBLE (MOBILFLEX)	606 478	1 023 883
* Société ABC	489 090	84 655
* Société SOMOSAN	0	0
* Société SOMOCER	0	25 006
	1 455 530	1 454 084

VII.2 Achats - Fournisseurs :

Les achats TTC réalisés avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2017 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
* Société SANITEC	2 954 488	855 805
* Société SANIMEUBLE (MOBILFLEX)	1 346 110	1 604 259
* Société SOMOSAN	0	28 113
* Société ABC	3 319	3 411
* Société SOTEMAIL	0	2 403
* Société AB CORPORATION	0	0
* Société SOMOCER	1 676	0
	4 305 593	2 493 991

VII.3 Comptes courants et débiteurs créditeurs divers des parties liées :

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directs ou par personne interposée avec la société SANIMED se résume au tableau ci-dessous :

Partie liée	Débiteurs & créditeurs divers	
	Débiteurs	Créditeurs
SOPPEC INVEST	0	0
AB-CORPORATION	4 053 954	0
SOMOSAN	500 000	0

SOMOCER	0	0
SANIMEUBLE	0	0
TOTAL	4 553 954	0

VIII - Engagements Hors Bilan

I. Engagements financiers

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises Liées	Associés	Observation
1- Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	408 030	408 030				Caution en faveur de la STEG et de la SONEDE
-Aval						
-Autres garanties	382 411	382 411				Fond de garantie au profit de UNIFACTOR et B.H
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	2 050 000	2 050 000	0	0	0	BIAT: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	5 750 000	5 750 000	0	0	0	UIB: contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	1 820 452	1 820 452	0	0	0	BH: contrat de crédit à L.T : hypothèque en 1 er rang et en paru passu avec la BIAT sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	2 500 000	2 500 000	0	0	0	BH: contrat de crédit à L.T: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204 , 26255, et en 1 er rang sur le RI 28 530 et les T.F 134304 et 135029.
	3 200 000	3 200 000	0	0	0	BH: contrat de crédit de gestion:hypothèque en rang utile sur les Terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204, 26255, et en 1 er rang sur le TF 28 530et les T.F 134304 et 135029.
	2 700 000	2 700 000	0	0	0	STB: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile et en paru passu avec ATB et BNA sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 24169,29204 , 26255 et TF 134304,134305et 135029.
	1 000 000	1 000 000	0	0	0	STB: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (RI) 24167, 24168, 29204, et de 1 er rang sur le TF 134305

	3 820 000	3 820 000	0	0	0	STB: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions : 24167, 24168, 29204, et de 1 er rang sur le TF 26255 et TF 134304,134305 et 135029
	1 266 000	1 266 000	0	0	0	BFT: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF:134304
	850 000	850 000	0	0	0	BFT: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (RI) 24167, 24168, 29204 et TF 134304 et 134305
	5 400 000	5 400 000	0	0	0	BTK: contrat de crédits à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (T.F) 24167, 24168, 29204.
	1 950 000	1 950 000	0	0	0	BTK: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions : 24167, 24168, 29204
	1 040 000	1 040 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (RI): 24167, 24168, 24169, 26255 et TF 134304 et 135029
	2 000 000	2 000 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres Réquisitions (RI): 24167, 24168, 29204, et de 1 er rang et en paru passu avec STB et ATB sur le RI : 26255 et de 1 er rang sur les TF 135029 et en rang utile sur le TF 134304
	1 665 000	1 665 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 29204
	3 000 000	3 000 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres réquisitions (RI): 24167, 24168, 29204 , et de 1 er rang et en paru passu avec STB et BNA sur le RI : 26255 et sur TF 134304
	3 000 000	3 000 000				ATB: contrat de crédit à M.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (RI) 24167, 24168, 29204 , et de 1 er rang et en paru passu avec STB et BNA sur le TF : 26255
	1 300 000	1 300 000	0	0	0	BT: contrat moyen terme :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI 24167, 24168, 29204 24170,et 26255 et TF 134304

	1 400 000	1 400 000	0	0	0	BT: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 24169 et TF 134304
	3 000 000	3 000 000				UIB CREDIT MOYEN TERME :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 24169
	6 000 000	6 000 000				STB CREDIT MOYEN TERME hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 24169 et 26255 et TF 134304,134305 et 135029.
	5 000 000	5 000 000				STB CREDIT MOYEN TERME hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 24169, 24171,26255, 24170, et 26530.
- Nantissements	1 100 000	1 100 000	0	0	0	BIAT: contrat de crédit à L.T : nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	5 750 000	5 750 000	0	0	0	UIB: contrat de crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	7 520 452	7 520 452	0	0	0	BH: contrats de crédit à L.T et crédits de gestion:nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	7 520 000	7 520 000	0	0	0	STB: contrats de crédit à L.T et un crédit de gestion:nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en paru passu avec ATB et BNA sur matériel à acquérir à hauteur de 2 700 000
	2 116 000	2 116 000	0	0	0	BFT: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en 1 er rang sur matériel à acquérir à hauteur de 850 000
	7 350 000	7 350 000	0	0	0	BTK: contrats de crédits à L.T et crédits de gestion:nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en 1 er rang sur four tunnel à hauteur de 2 700 000
	3 040 000	3 040 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit à LT et crédits de gestion : nantissement en rang utile sur fonds de commerce, en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 075 000 et en paru passu sur matériels à acquérir avec ATB et STB à hauteur de 2 000 000
	4 665 000	4 665 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit à LT et crédits de gestion : nantissement en rang utile sur fonds de commerce, en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 634 000 et en paru passu sur matériels à acquérir avec BNA et STB à hauteur de 3

						000 000
	11 000 000	11 000 000	0	0	0	STB: crédit à moyen terme Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel.
	3 000 000	3 000 000	0	0	0	UIB: crédit à moyen terme Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et en 1er rang au matériel à acquérir.
	2 700 000	2 700 000	0	0	0	BT: contrat de crédit à LT et crédits de gestion : nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en 1er rang sur matériel à acquérir à hauteur de 1 300 000
c) effet escomptés et non échus	5 222 646	4 667 622	0	555 024	0	Les effets escomptés et non échus relatifs aux parties liées concernant les sociétés du groupe
B.H avance sur créance	1 102 085	1 102 085				
d) créances à l'exportation mobilisées	0					
e) Abandon de créances	0					
Total	122 588 077	122 033 053	0	555 024	0	
2- Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	0					
-Aval	0					
-Autres garanties	0					
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	0					
- nantissements	1 100 000			1 100 000		Nantissement de 550 000 actions détenues par la société AB corporation dans la capital de
c) effet escomptés et non échus	0					
d) créances à l'exportation mobilisées	0					la société SOMOCER
e) Abandon de créances	0					
Total	1 100 000			1 100 000		
3- Engagements réciproque						
* emprunt obtenu non encore encaissé	0					
* Crédit consenti non encore versé	0					
*opération de portage	0					
*crédit documentaire	0					

*commande d'immobilisation	0				
*commande de longue durée	0				
*contact avec le personnel	0				
Total	0				

II. Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
* Emprunt obligatoire	0	0	0
* Emprunt d'investissement	39 620 452	44 031 171	0
* Emprunt courant de gestion	20 091 000		0
* autres (Compte Courant +billet de trésorerie)		0	0

VIII.4 Intérêts sur contrats Leasing non encore échus

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
ATL	356950	49 913	0
TUNISIE Leasing	369980	22 025	0
ATL	445990	38 398	0
ATL	390370	134 648	0
ATL	397050	31 037	0
ATTIJARI Leasing	407200	177 134	2 098
ATTIJARI Leasing	434540	40 067	1 079
ATL	413520	71 197	1 066
ATL	428550	37 697	874
ATL	484580	37 219	63
ATTIJARI Leasing	446820	61 739	2 271
ATTIJARI Leasing	446830	39 867	1 466
ATL	503370	124 210	4 127
ATTIJARI Leasing	446140	47 197	1 611
IJARA	1506200008	39 869	1 856
ATL	526550	28 830	1 782
ATL	529360	117 068	7 349
ATL	509750	30 000	1 912
ATTIJARI Leasing	454750	68 135	2 399
ATL	517920	43 699	2 183
ATL	515390	26 260	1 763
ATL	512920	44 845	2 515
ATTIJARI Leasing	478850	52 559	3 257
ATTIJARI Leasing	504610	80 063	5 836
EL WIFAK	205270	422 439	30 149
ATL	567600	34 920	3 894

ATTIJARI Leasing	478830	52 900	4 845
ATL	582150	46 000	5 413
EL WIFAK	215600	1 240 000	297 111
ATTIJARI Leasing	537800	37 345	2 975
ATL	601810	56 000	2 425
ATL	589190	61 895	6 584
ATL	606040	22 050	3 576
ATL	646110	58 070	9 816
ATL	650770	60 070	10 207
ATTIJARI Leasing	594120	50 149	10 230
HANNIBAL LEASE	489560	35 239	7 307
Total		3 620 753	440 039

VIII.5 Intérêts sur crédit bancaires non encore échus

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
BIAT	950 000	0
BIAT	1 100 000	48 232
STB	2 700 000	216 332
STB	1 000 000	0
BFT	850 000	12 380
BTK	1 200 000	8 358
BTK	2 700 000	374 492
BTK	1 500 000	208 051
BNA	2 000 000	499 609
ATB	3 000 000	0
BT	1 300 000	151 905
BH	2 500 000	774 825
ATB	3 000 000	1 744 087
STB	6 000 000	2 500 395
STB	3 580 000	1 865 403
UIB	3 000 000	734 437
Total	36 380 000	9 138 504

IX. Tableau de Passage des charges par nature aux charges par destination:

Charges par nature	Montant	Charges par destination			
		Coût des ventes	Frais d'administration	Frais de distribution	Autres Charges
Coefficient		79%	17%	1%	3%
Achats Consommés	18 016 156	14 232 764	3 062 747	180 162	540 485
Autres Charges d'Exploitation	4 029 085	3 182 977	684 944	40 291	120 873
Frais de Personnel	10 002 578	7 902 036	1 700 438	100 026	300 077
Impôts et Taxes	262 406	207 301	44 609	2 624	7 872
Dotations Aux Amort. Et Provisions nettes des reprises	4 485 865	3 543 834	762 597	44 859	134 576
Charges Financières	2 659 888	2 101 311	452 181	26 599	79 797
TOTAL	39 455 978	31 170 223	6 707 516	394 560	1 183 679

X- Les Immobilisations acquises en Leasing :

Contrat N° 407200 : BMW

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	40 429	2 074	42 503
2019	7 118	24	7 142
Total	47 547	2 098	49 645

Contrat N° 434540 : CHARIOT ELEVATEUR

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	9 086	942	10 028
2019	5 714	137	5 851
Total	14 800	1 079	15 879

Contrat N° 413520 : CHARIOTS ELEVATEURS 2
CLARKS

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	16 446	1 035	17 481
2019	4 338	31	4 369
Total	20 784	1 066	21 850

Contrat N° 428550 : CHARIOT ELEVATEUR

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	8 639	786	9 425
2019	4 625	88	4 713
Total	13 264	874	14 138

Contrat N° 484580 : PEUGEOT 301

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	4 584	63	4 647
Total	4 584	63	4 647

Contrat N° 446820 : COMPRESSEUR A VIS

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	13 693	1 814	15 507
2019	12 466	457	12 923
Total	26 159	2 271	28 430

Contrat N° 446830 : CHARIOT ELVEVATEUR

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	8 842	1 171	10 013
2019	8 050	295	8 345
Total	16 892	1 466	18 358

Contrat N° 503370 : PASSAT

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	27 694	3 296	30 990
2019	25 338	831	26 169
Total	53 032	4 127	57 159

Contrat N° 446140: SEMI REMORQUE BENNE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	10 406	1 288	11 694
2019	9 423	323	9 746
Total	19 829	1 611	21 440

Contrat IJARA LD 1506200008 CHARIOT
ELEVATEUR DIESEL TRIPLEX :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	7 775	1 284	9 059
2019	8 503	555	9 058
2020	1 493	17	1 510
Total	17 771	1 856	19 627

Contrat N° 526550 VOLKSWAGEN CADDY :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	6 103	1 198	7 301
2019	6 747	554	7 301
2020	2 403	30	2 433
Total	15 253	1 782	17 035

Contrat N° 529360 CHARGEUSE PELLETEUSE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	24 532	4 810	29 342
2019	26 996	2346	29 342
2020	12 034	193	12 227
Total	63 562	7 349	70 911

Contrat N° 509750 UNITE D'OSMOSE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	6 436	1 320	7 756
2019	7 181	575	7 756
2020	1 921	17	1 938
Total	15 538	1 912	17 450

Contrat N° 454750 PASSAT 1.4 TSI :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	14 820	1 808	16 628
2019	16 256	591	16 847
Total	31 076	2 399	33 475

Contrat N° 517920 POLO SEDAN 1.6 TDI :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	9 339	1 508	10 847
2019	10 346	655	11 001
2020	2 756	20	2 776
Total	22 441	2 183	24 624

Contrat N° 515390 RAMPE DE CHARGEMENT 7 TONNES :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	5 649	1 216	6 865
2019	6 334	531	6 865
2020	1 700	16	1 716
Total	13 683	1 763	15 446

Contrat N° 512920 SECHEUR D'AIR FRIGORIFIQUE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	9 679	1 787	11 466
2019	10 746	720	11 466
2020	1 904	8	1 912
Total	22 329	2 515	24 844

Contrat N° 478850 COMPRESSEUR :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	11 010	2 132	13 142
2019	12 102	1040	13 142
2020	5 391	85	5 476
Total	28 503	3 257	31 760

Contrat N° 504610 AUDI A3 :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	16 001	3 281	19 282
2019	17 532	1983	19 515
2020	17 581	572	18 153
Total	51 114	5 836	56 950

Contrat N° 205270 PORCHE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	84 649	16 954	101 603
2019	92 362	10241	102 603
2020	92 258	2 954	95 212
Total	269 269	30 149	299 418

Contrat N° 567600 SECHEUR D'AIR FRIGORIFIQUE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	6 848	2 080	8 928
2019	7 603	1326	8 929
2020	8 441	488	8 929
2021	744	0	744
Total	23 636	3 894	27 530

Contrat N° 478830 TRACTEUR LAMBHOR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	10 422	2 600	13 022
2019	11 378	1644	13 022
2020	12 422	601	13 023
2021	1 085	0	1 085
Total	35 307	4 845	40 152

Contrat N° 582150 BALAYEUSE INDUSTRIEL:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	8 829	2 708	11 537
2019	9 718	1819	11 537
2020	10 697	840	11 537
2021	3 800	46	3 846
Total	33 044	5 413	38 457

Contrat N° 215600 MAGASIN 3 ICEBERG:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	150 825	94 159	244 984
2019	166 619	78365	244 984
2020	184 067	60 918	244 985
2021	203 340	41 644	244 984
2022	224632	20352	244984
2023	100 403	1 673	102 076
Total	1 029 886	297 111	1 326 997

Contrat N° 537800 SEAT LEON:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	10 877	1 849	12 726
2019	11 900	984	12 884
2020	7 451	142	7 593
Total	30 228	2 975	33 203

Contrat N° 601810 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	19 188	2 057	21 245
2019	13795	368	14163
Total	32 983	2 425	35 408

Contrat N° 589190 TRACTEUR IVECO:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	14 958	3 876	18 834
2019	16 606	2 228	18 834
2020	13 645	480	14 125
Total	45 209	6 584	51 793

Contrat N° 606040 COMPRESSEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	4 033	1 605	5 638
2019	4 478	1 160	5 638
2020	4 971	667	5 638
2021	4 085	144	4 228
Total	17 567	3 576	21 142

Contrat N° 646110 SEAT LEON:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	10 029	3 737	13 766
2019	10 997	2 916	13 913
2020	12 059	2 017	14 076
2021	13 223	1 030	
2022	7 083	116	
Total	53 391	9 816	41 755

Contrat N° 650770 SEAT LEON:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	10 341	3 823	14 164
2019	11 311	3 001	14 312
2020	12 372	2 102	14 474
2020	13 532	1 119	14 651
2020	8 472	162	8 634
Total	56 028	10 207	42 950

Contrat N° 594120 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	8 590	3 769	12 359
2019	9 383	2 977	12 360
2020	10 249	2 111	12 360
2021	11 195	1 165	12 360
2022	8 032	208	8 240
Total	47 449	10 230	57 679

Contrat N° 489560 SR PLATEAU TUNICOM:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2018	6 008	2 650	8 658
2019	6 554	2 104	8 658
2020	7 149	1 509	8 658
2021	7 797	860	8 657
2022	6 309	184	6 493
Total	33 817	7 307	41 124

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31/12/2017

<i>Désignations</i>	Valeur comptable brute					Amortissements				Valeur comptable nette 31-12-2017
	<u>31/12/2016</u>	<u>Acquisition 2017</u>	<u>Reclassements 2017</u>	<u>Cession 2017</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>Dotation 2017</u>	<u>Reclassements 2017</u>	<u>31/12/2017</u>	
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<u>202 478</u>	<u>7 150</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>209 628</u>	<u>139 679</u>	<u>27 621</u>	<u>0</u>	<u>167 301</u>	<u>42 328</u>
Logiciels	200 938	7 150	0	0	208 088	138 139	27 621	0	165 760	42 328
Marques et brevets	1 540	0	0	0	1 540	1 540	0	0	1 540	0
<i>Immobilisations corporelles</i>	<u>56 740 013</u>	<u>1 669 376</u>	<u>7 028 851</u>	<u>0</u>	<u>65 438 240</u>	<u>19 627 337</u>	<u>3 045 965</u>	<u>0</u>	<u>22 673 301</u>	<u>42 764 939</u>
Terrains	3 497 022	0	0	0	3 497 022					3 497 022
Constructions	12 388 758	0	459 431	0	12 848 190	2 967 206	619 531		3 586 737	9 261 453
Constructions à statut juridique particulier	1 333 835	0	0	0	1 333 835	35 532	66 692		102 224	1 231 611
Agencements et aménagements	1 589 895	4 740	476 438	0	2 071 073	920 982	185 365		1 106 348	964 725
Installations techniques	2 858 773	0	0	0	2 858 773	1 385 374	111 009		1 496 383	1 362 390
Matériel industriel	27 424 797	793 240	4 268 618	0	32 486 654	10 597 218	1 298 994		11 896 211	20 590 443
Matériel industriels à statut juridique particulier	279 599	0	0	0	279 599	54 977	25 097		80 074	199 525
Outillage industriels	1 832 269	339 149	1 306 051	0	3 477 469	411 827	72 935		484 762	2 992 708
Matériel de bureaux	418 899	25 975	7 227	0	452 101	157 871	35 916		193 788	258 313
Matériel de transport	2 547 504	146 670	735 635	0	3 429 809	1 957 619	167 845	205 802	2 331 267	1 098 542
Matériel de transport à SJP	1 902 415	204 031	(235 368)	0	1 871 079	686 960	386 664	(205 802)	867 822	1 003 257
Matériel informatiques	292 492	48 704	0	0	341 196	210 140	53 704		263 844	77 352
Autres immobilisations	255 922	84 519	10 819	0	351 259	156 988	16 086		173 074	178 185
Equipements de climatisation	117 832	22 348	0	0	140 180	84 641	6 126		90 767	49 412
<i>Immobilisation en cours</i>	<u>744 149</u>	<u>7 550 935</u>	<u>(7 028 851)</u>	<u>-</u>	<u>1 266 233</u>	<u>0</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>0</u>	<u>1 266 233</u>
<i>Charges à répartir</i>	<u>1 287 038</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>1 287 038</u>	<u>550 472</u>	<u>433 088</u>	<u>0</u>	<u>983 559</u>	<u>303 479</u>
Total	<u>58 973 678</u>	<u>9 227 461</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>68 201 139</u>	<u>20 317 488</u>	<u>3 506 674</u>	<u>0</u>	<u>23 824 161</u>	<u>44 376 978</u>

TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31/12/2017
(Exprimé en dinars)

<i>PRODUITS</i>	31/12/2017	31/12/2016	<i>CHARGES</i>	31/12/2017	31/12/2016	<i>SOLDE</i>	31/12/2017	31/12/2016
Revenus	38 455 593	32 462 371	Déstockage de production					
Total	38 455 593	32 462 371			0	Production	38 455 593	32 462 371
Production	38 455 593	32 462 371	Achats consommés	14 752 442	11 154 661	Marge sur coût matière	23 703 151	21 307 710
Marge sur coût matière	23 703 151	21 307 710	Autres charges externes	3 705 186	3 386 512			
Total	23 703 151	21 307 710	Total	3 705 186	3 386 512	Valeur Ajoutée Brute	19 997 965	17 921 197
Valeur Ajoutée Brute	19 997 965	17 921 197	Impôts et taxes	323 899	251 481			
			Charge de personnel	10 002 578	8 577 903			
Total	19 997 965	17 921 197	Total	10 326 476	8 829 384	Excédent brut d'exploitation	9 671 489	9 091 813
Excédent brut d'exploitation	9 671 489	9 091 813	Insuffisance brute d'exploitation					
Autres produits ordinaires	33 056	221 162	Autres charges ordinaires	234 915	202 274			
Produits financiers	106 919	47 868	Charges financières	2 659 888	2 958 839			
Transferts et reprise de charges	0	14 300	Dotations aux amortissements et aux provisions	4 485 865	2 803 820			
			Impôt sur le résultat ordinaire	262 406	700 407			
Total	9 811 463	9 360 843	Total	7 643 075	6 665 341	Résultat net de l'exercice	2 168 389	2 695 503
Résultat des activités ordinaires	2 168 389	2 695 503						
Effet positif des modifications comptables			Effet négatif des modifications comptables					
Total	2 168 389	2 695 503	Total	2 168 389	2 695 503	Résultat net après modifications comptables	2 168 389	2 695 503

RAPPORT D'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

Messieurs les actionnaires de la société SANIMED

I- Rapport sur l'audit des états financiers

A. Opinion :

- 01** En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 13 mai 2017, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SANIMED » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 90 315 615 dinars et fait ressortir un bénéfice net comptable de 2 168 389 dinars.
- 02** À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017 ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

B. Fondement de l'opinion :

- 03** Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon les règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

C. Questions clés d'audit :

- 04** Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

- 05** Evaluation des créances clients : Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant brut de 12.415.112 dinars et provisionnées à hauteur de 1.528.891 dinars. Dans le cadre de l'évaluation de la recouvrabilité de ces créances, la société détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au

jugement et il est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures de créanciers. Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

- 06** Evaluation des stocks : Les stocks, figurent au bilan au 31 décembre 2017 pour une valeur brute de 21.774.864 dinars et provisionnés à hauteur de 979.192 dinars.

Ainsi, qu'il est fait mention dans la note III.5 aux états financiers, les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré pour les matières premières, les consommables, les pièces de rechange et les marchandises et au coût de production pour les moules, les produits finis et semi-finis. A la date de clôture les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette (si elle est inférieure au coût).

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative au stock et apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

D. Observations :

- 07** La société a capitalisé au titre du présent exercice un montant de global de 2.514.407 dinars correspondant à des charges d'emprunts pour un montant de 663.274 dinars et des productions des plateaux et des matrices pour un montant de 1.851.133 dinars,.
- 08** La société « SANIMED » détient une participation de 575.000 dinars dans le capital de la société « SOMOSAN ». Au cours de ses dernières années, cette société a connu des difficultés d'exploitation dues principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières.

Notons qu'un plan de restructuration, prévoyant notamment le rééchelonnement des dettes bancaires de la société « SOMOSAN » et la compression de ses charges d'exploitation, est en cours d'élaboration. En plus, le gouvernement Tunisien a annoncé de son côté son support à la société « SOMOSAN » à travers le Fonds de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au gaz naturel.

Sur la base de ces éléments, la direction de la société « SANIMED », dans sa lettre d'affirmation datée du 14 mai 2018, juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres « SOMOSAN ».

- 09** Dans la lettre d'affirmation datée du 14 mai 2018, la non constatation de provision pour dépréciation sur la participation de la société « SANIMED » dans le capital de la société « SANIMEUBLE » est justifiée par la plus value dégagée lors de l'évaluation du patrimoine de la société « SANIMEUBLE » à savoir les équipements industriels.

E. Rapport de gestion :

- 10** La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurants dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

F. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

- 11** Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

G. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

- 12** Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA et selon les normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

- 13** Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisant preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des

éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés d'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassant les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

A. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

B. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Sfax le 17 mai 2018

Les commissaires aux comptes

**CRG Audit
Chiraz DRIRA**

**KBH Audit & Conseil
Nizar BARKIA**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2017**

Messieurs les actionnaires de la société SANIMED

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

- La société a contracté au cours de l'exercice 2017 un contrat de crédit à long terme d'un montant de 6.000.000 dinars auprès de la banque « STB » remboursable sur une durée de sept ans au taux du marché monétaire majoré de 3,75 points.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 15 décembre 2016.

- La société a contracté au cours de l'exercice 2017 un contrat de crédit à long terme d'un montant de 3.000.000 dinars auprès de la banque « UIB » remboursable sur une durée de sept ans, dont deux années de franchise, au taux du marché monétaire majoré de 2,25 points.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 15 décembre 2016.

- La société a contracté au cours de l'exercice 2017 un contrat de crédit à long terme d'un montant de 5.000.000 dinars auprès de la banque « STB » remboursable sur une durée de dix ans, dont une année de franchise, au taux du marché monétaire majoré de 3,75 points.

Le montant débloqué au cours de l'exercice 2017 s'élève à 3.580.000 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 17 août 2017.

- La location par la société « SANIMED » d'un local sis à la route de Gremda km 10.5 Sfax à la société « SANIMEUBLE » pour une période d'une année commençant le 01^{er} janvier 2017 et expirant le 31 décembre 2017 renouvelable et ce moyennant un loyer mensuel s'élevant à 17.701 dinars TTC avec une augmentation annuelle de 5%.

Le montant facturé au cours de l'exercice 2017 s'élève à 212.406 dinars TTC.

- La vente à la société « SANITEC » de divers fournitures pour un montant de 352.180 dinars TTC. Les comptes clients « SANITEC » présentent au 31 décembre 2017 un solde débiteur de 182.690 dinars et l'encours d'escompte s'élève à cette date à 12.300 dinars.

- La vente à la société « SANIMEUBLE » de marchandises pour un montant de 349.072 dinars TTC. Les comptes clients « SANIMEUBLE » présentent au 31 décembre 2017 un

solde débiteur de 525.304 dinars et l'encours d'escompte s'élève à cette date à 655.924 dinars.

- La vente à la société « ABC » de marchandises pour un montant de 489.090 dinars TTC. Les comptes clients « ABC » présentent au 31 décembre 2017 un solde débiteur de 275.234 dinars et l'encours d'escompte s'élève à cette date à 42.104 dinars.
- La vente à la société « SOMOCER NEGOCE » de marchandises pour un montant de 4.868 dinars TTC. Le compte client « SOMOCER NEGOCE » présente au 31 décembre 2017 un solde nul.
- Le compte client « SOMOCER » présente au 31 décembre 2017 un solde débiteur de 36.155 dinars dont un montant de 11.150 dinars au titre des intérêts sur billet de trésorerie.
- L'achat auprès de la société « SANIMEUBLE » de marchandises pour un montant de 1.404.219 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SANIMEUBLE » présentent au 31 décembre 2017 un solde créditeur de 1.470.738 dinars.
- L'achat auprès de la société « SANITEC » de marchandises pour un montant de 2.954.488 dinars TTC. Le compte fournisseur « SANITEC » présente au 31 décembre 2017 un solde créditeur de 72.702 dinars.
- L'achat auprès de la société « ABC » de marchandises pour un montant de 3.319 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « ABC » présentent au 31 décembre 2017 un solde créditeur de 1.894 dinars.
- L'achat auprès de la société « SOMOCER » de marchandises pour un montant de 1.677 dinars TTC. Le compte fournisseur « SOMOCER » présente au 31 décembre 2017 un solde créditeur de 2.923 dinars don un solde ancien de 1.247 dinars.
- Les billets de trésorerie émis, au cours de l'exercice 2016, par la société « SANIMED » et souscrits par la société « ATD SICAR » pour un montant total de 10.000.000 dinars ont été payées en totalité au cours de l'exercice 2017 suite à l'introduction de la société au marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les intérêts constatés en 2017 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 11.288 dinars.

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 08 mai 2018.

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- La société a signé au cours de l'exercice 2017 le crédit à long terme d'un montant de 3.000.000 dinars auprès de la banque « ATB » remboursable sur une durée de 15 ans, dont deux années de franchise, imputable sur la ligne de crédit extérieure qui sera accordée par la Banque Européenne d'Investissement « BEI » au taux du marché monétaire majoré de 3,12 points.

En attendant la signature du contrat de crédit à long terme, la société a contracté auprès de la banque « ATB » un crédit relais de 3.000.000 dinars remboursable sur six mois renouvelable au taux du marché monétaire majoré de 3,81 points.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 20 décembre 2013.

- La location par la société « SANIMED » d'un local sis à route de Gremda km 10.5 Sfax à la société « SANITEC » pour une période d'une année commençant le 30 décembre 2014

et expirant le 29 décembre 2015 renouvelable et ce moyennant un loyer mensuel s'élevant à 649 dinars TTC.

Le montant facturé au cours de l'exercice 2017 s'élève à 7.782 dinars TTC.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 08 mai 2018.

- Les comptes fournisseurs « SOMOSAN » présentent au 31 décembre 2017 un solde créditeur de 52.082 dinars.
- Le compte fournisseur « SOMOCER NEGOCE » présente au 31 décembre 2017 un solde créditeur de 14.930 dinars.
- L'émission par la société « SOPPEC INVEST » en date du 1^{er} juillet 2013 d'un billet de trésorerie d'un montant de 90.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Ce billet de trésorerie n'a pas été renouvelé au cours de l'exercice 2017.

Les intérêts constatés en 2017 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 5.400 dinars.

Le compte débiteur divers « SOPPEC INVEST » présente au 31 décembre 2017 un solde débiteur de 113.907 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 08 mai 2018.

- L'émission par la société « AB CORPORATION » en date du 7 février 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Les intérêts constatés en 2017 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 40.000 dinars.

Le compte débiteur divers « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2017 un solde débiteur de 4.668.954 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 08 mai 2018.

- La signature en date du 2 janvier 2014 d'une convention d'assistance stratégique, contrôle de gestion, juridique, comptable, fiscale et audit interne avec la société « AB CORPORATION » pour des honoraires mensuels de 20.000 dinars hors taxes, avec une augmentation annuelle de 5%.

Cette convention annule et remplace celle signée en date du 1^{er} juillet 2010.

Aucun montant n'a été facturé au cours de l'exercice 2017.

Le compte « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2017 un solde nul.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 08 mai 2018.

- L'émission par la société « SANIMED » en date du 24 février 2012 d'un billet de trésorerie d'un montant de 550.000 dinars souscrit par la société « SOMOCER NEGOCE » et converti en 2014 en 55 traites de 10.000 chacune. Le montant payé en 2017 s'élève à 70.000 dinars (soit 7 traites de 10.000 dinars chacune). Le compte « SOMOCER NEGOCE » présente au 31 décembre 2017 un solde créditeur de 270.000 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 08 mai 2018.

- L'émission par la société « SOMOCER » en date du 22 décembre 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

La société « SOMOCER » a remboursé, au cours de l'exercice 2017, un montant de 200.000 dinars.

Les intérêts constatés en 2017 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 25.187 dinars.

Le compte débiteur divers « SOMOCER » présente au 31 décembre 2017 un solde débiteur de 325.187 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 08 mai 2018.

- L'émission par la société « SOMOSAN » en date du 22 décembre 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Les intérêts constatés en 2017 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 31.985 dinars.

Le compte débiteur divers « SOMOSAN » présente au 31 décembre 2017 un solde débiteur de 532.985 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 08 mai 2018.

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1 Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération nette du directeur général Mr Mouldi BELHAJ a été fixée à 8.000 dinars sur 13 mensualités outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques.

La rémunération brute en 2017 s'élève à un montant de 167.528 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 25 octobre 2011 et du 1^{er} octobre 2013 et a été reconduite par votre conseil d'administration du 23 octobre 2014 et du 17 octobre 2017.

- La rémunération nette du directeur général adjoint Mr Samy HBAIEB a été fixée à 6.000 dinars sur 13 mensualités outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques dans la limite de 300 dinars par mois.

La rémunération brute en 2016 s'élève à un montant de 123.511 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 25 octobre 2011 et du 1^{er} octobre 2013 et reconduite par votre conseil d'administration du 23 octobre 2014 et du 17 octobre 2017.

- La prime du directeur général au titre de l'exercice 2016 servie en 2017 s'élève à un montant brut de 101.640 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 11 avril 2017.

- La prime du directeur général adjoint au titre de l'exercice 2016 servie en 2017 s'élève à un montant brut de 67.800 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 11 avril 2017.

- Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient chacun d'une voiture de fonction.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 30 avril 2012 et approuvée par votre assemblée générale ordinaire du 31 mai 2012.

- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du directeur général pour un montant de 26.447 dinars.

- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du directeur général adjoint pour un montant de 21.570 dinars.
- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du Président du Conseil d'Administration pour un montant de 2 684 dinars.

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 08 mai 2018.

- Les jetons de présence de l'exercice 2016 décidés par votre assemblée générale ordinaire du 13 mai 2017 pour un montant annuel brut de 75.000 dinars soit un montant net de 60.000 dinars.
- Les jetons de présence de l'exercice 2017 constatés en charges à payer au titre du même exercice s'élèvent à 120.000 dinars.

C-2 Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, se présentent comme suit :

	Directeur général		Directeur général adjoint		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2017	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2017	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2017
Salaire Annuel	167.528	8 000	123.511	6 000		
Avantages accordés	134.164		76.680			
Jetons de présence					120.000	120.000
Total	301.692	8 000	200.191	6 000	120.000	120.000

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre conseil d'administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions des dits articles et nos travaux n'ont révélé l'existence de telles opérations.

Fait à Sfax le 17 mai 2018

Les commissaires aux comptes

**CRG Audit
Chiraz DRIRA**

**KBH Audit & Conseil
Nizar BARKIA**